



Conseil départemental de
l'accès au droit
des Hauts-de-Seine

Guide de l'accès au droit



point-justice
informer, orienter, aider



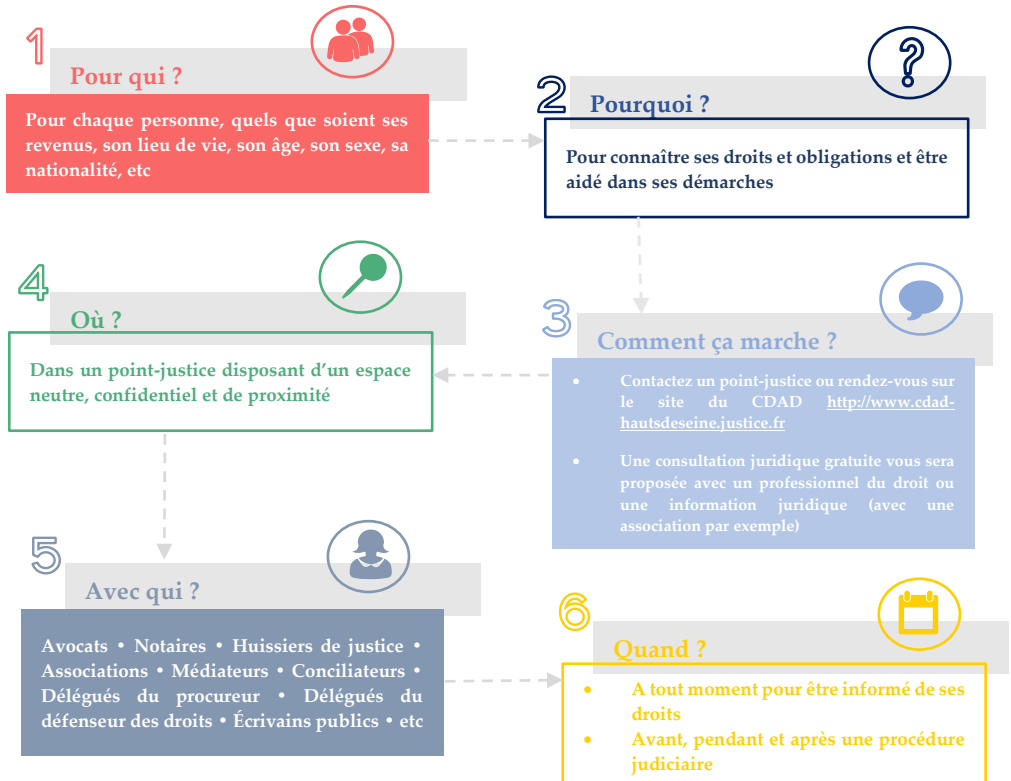
CE QU'IL FAUT SAVOIR

Quand bien même l'adage « nul n'est censé ignorer la loi » impose à chacun d'avoir connaissance de ses droits et obligations, la complexité du droit, sa constante évolution et son caractère spécialisé ne permettent pas toujours de le comprendre en détail. Or, la loi n'a pas que pour objectif de réprimer, elle sert à protéger les citoyens dans une fonction de régulation des rapports sociaux.

Par la consécration de l'accès au droit dans la loi du 18 novembre 2016 pour la modernisation de la justice du XXI^e siècle, le ministère de la justice a souhaité faciliter l'accès de tous à cette composante du service public de la justice. L'accès au droit a pour objectif l'orientation et l'aide à l'accomplissement de démarches, la consultation juridique ainsi que l'assistance au cours de procédures non juridictionnelles. Telle est la vocation des 101 conseils départementaux d'accès au droit (CDAD) qui recensent, impulsent et coordonnent les actions pour l'accès au droit au bénéfice de tous.

Les partenaires qui animent des permanences de proximité au sein des points-justice sont en contact direct avec les usagers afin de répondre à leurs besoins dans tous les champs juridiques de la vie quotidienne (famille, travail, consommation, logement, etc.).

Ce guide vous donnera les repères nécessaires pour vous adresser à l'interlocuteur dont vous avez besoin pour obtenir des informations juridiques et des conseils dans vos démarches de manière gratuite, confidentielle et accessible à tous.



UNE QUESTION, QUELLE PERMANENCE ?



Famille & femme

Informer sur les questions juridiques relatives au couple (mariage, concubinage, PACS, séparations...), mais aussi sur les problématiques de filiation (gardes d'enfant, autorité parentale, adoption...), ainsi que sur le cadre juridique des violences intrafamiliales (droit des victimes, ordonnances de protection, ...)



Travail

Obtenir des informations en cas de litige avec l'employeur (rupture de contrat, enclencher une procédure devant les prud'hommes, ...)



Étranger

L'objectif est de répondre aux nombreuses interrogations liées aux droits des étrangers en France, et d'orienter les étrangers dans leurs démarches auprès des institutions françaises.



Règlement amiable

Effectuées par des médiateurs et des conciliateurs de justice, les permanences ont vocation à favoriser un mode de règlement à l'amiable entre les personnes en conflit concernant certains litiges.



Avocats

Les consultations permettent de recevoir un premier niveau de conseils et des informations juridiques. Il s'agit de consultations juridiques, anonymes et confidentielles, dispensées par les avocats du Barreau des Hauts-de-Seine.



Huissiers de justice

Les huissiers aident dans de nombreuses actions juridiques comme le recouvrement de créances ou de pensions alimentaires, des problèmes de voisinage, une question sur le bien-fondé d'un procès-verbal de constat, ou dans le domaine du droit de la consommation.



Défenseur des droits

Il est chargé de défendre les droits des usagers des services publics, de respecter la déontologie par les professionnels de la sécurité, l'orientation et la protection des lanceurs d'alertes, des droits et intérêt supérieur de l'enfant et de lutter contre toutes les discriminations.



Consommation

En cas de questions relative à des crédits (à la consommation (personnel, renouvelable, les microcrédits, les prêts étudiants), mais aussi pour tout litige avec un professionnel (garagiste, assureur, fournisseur internet, ...)



Surendettement

Obtenir une aide dans les démarches auprès de la commission de surendettement notamment pour constituer un dossier.



Logement

Renseigner en cas de problèmes avec le propriétaire/bailleur, en cas de troubles du voisinage, logement insalubre, de difficultés à accéder à un logement, ...



Discrimination

En cas de discrimination, les permanences renseignent sur les démarches à effectuer en cas de dépôt de plainte et pour mettre en relation avec un délégué du défenseur des droits.



Ecrivain public

Les écrivains publics ont vocation à accompagner les personnes dans leurs démarches. Ils apportent une aide dans la compréhension ou la rédaction de dossiers, de documents administratifs, voire juridiques.



Notaire

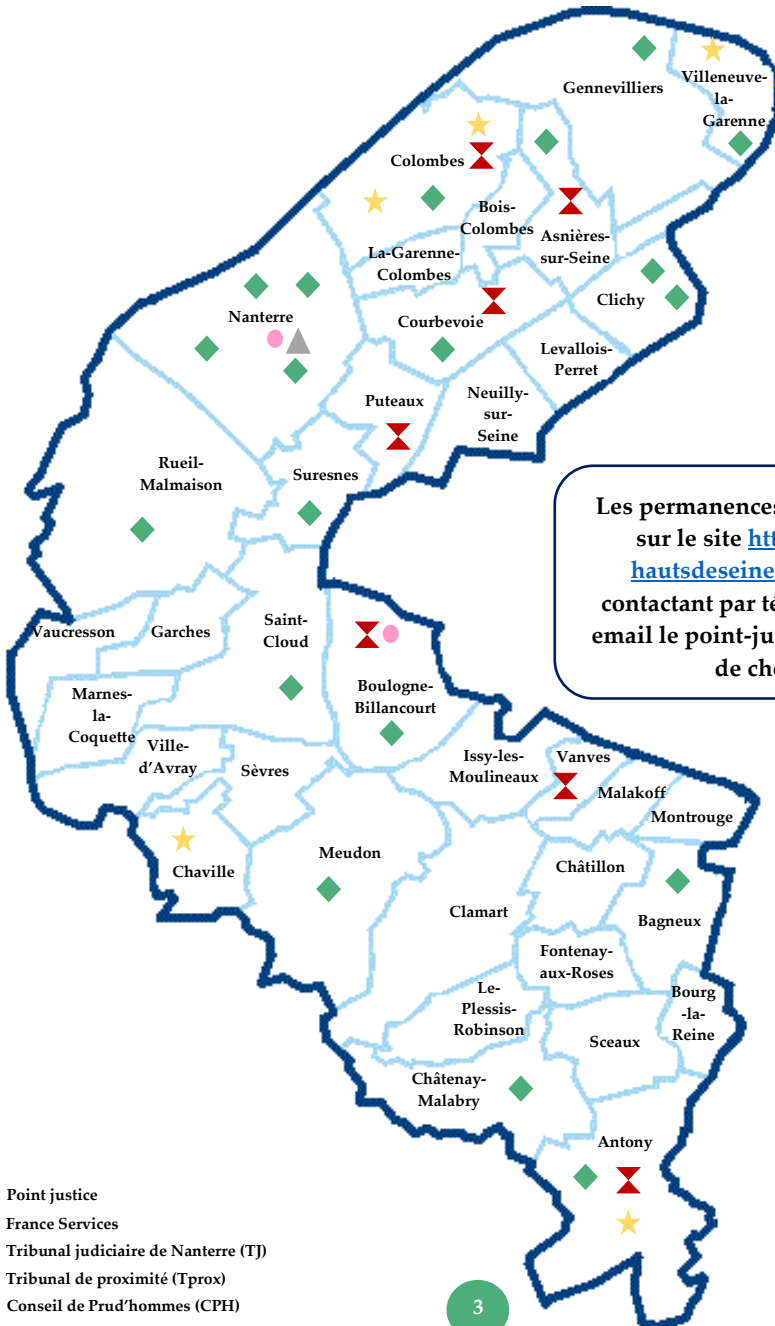
Ce sont des officiers ministériels assermentés. Ils authentifient les actes qu'ils établissent ou qui sont portés à leur connaissance. Le recours à un notaire est obligatoire dans certain cas tels que les transactions immobilières, les contrats de mariage, certains actes de succession et de donation, dans certains cas de divorce.



Délégué du procureur

Ils ont un rôle pédagogique et répressif. Ils aident à faire comprendre l'intérêt de respecter la réglementation. Ils appliquent les alternatives aux poursuites : rappel à la loi, composition pénale, stage payant.

OÙ TROUVER UNE PERMANENCE ?



Les permanences sont consultables sur le site <http://www.cdad-hautsdeSeine.justice.fr> ou en contactant par téléphone et/ou par email le point-justice le plus proche de chez vous.

LES POINTS - JUSTICE

Antony (PAD)

1 place Auguste Mounié
92160 Antony
01.40.96.68.60

accesdroit@ville-antony.fr

Boulogne-Billancourt (PAD)

35 rue Paul Bert
92100 Boulogne-Billancourt
01.55.18.51.00

mdd@mairie-boulogne-billancourt.fr

Clichy-la-Garenne (RAD)

92 rue du Maréchal de Lattre
de Tassigny
92110 Clichy

01.47.15.32.05

sfm@ville-clichy.fr

Gennevilliers (MJD)

19 avenue Lucette Mazalaigue
92230 Gennevilliers

01.47.99.06.56

mjd-genevilliers@justice.fr

Nanterre (RAD)

Centre social Valérie Méot (MOSAIC)
5 résidence des Iris

92000 Nanterre

01.46.52.59.00

Saint-Cloud (PAD)

Maison de l'Amitié
18 rue des Ecoles
92210 Saint-Cloud

01.46.02.25.69

contact@maisondelamitie.fr

Suresnes (PAD)

Maison pour la Vie citoyenne et
l'accès au droit
28 rue Merlin de Thionville

92150 Suresnes

01.41.18.37.36

Asnières-sur-Seine (PAD)

Espace Lucie Aubrac
45 rue Henri Poincaré
92160 Asnières-sur-Seine
01.41.11.68.15

Châtenay-Malabry (MJD)

1 rue Francis Pressencé
92290 Châtenay-Malabry
01.46.32.76.12

Maison-justice@wanadoo.fr

Colombes (PAD)

Centre social culturel Les Fossés Jean
11 rue Jules Michelet
92700 Colombes

01.42.42.86.76

infos@csc-fossesjean.com

Maison d'arrêt Nanterre (PAD)

133 avenue de la commune de Paris
92114 Nanterre

01.47.29.78.14

Nanterre (PAD)

Centre social Les Acacias
1 rue des Sorbiers
92000 Nanterre

01.47.29.13.12

pad.acacias@gmail.com

Bagneux - Les Blagis (MJD)

7 impasse Edouard Branly
92220 Bagneux
01.46.64.14.14

mjd.blagis@orange.fr

Clichy-la-Garenne (PAD)

Maison du Droit et de la Prévention
92 rue Martre
92110 Clichy-la-Garenne

01.47.15.32.05

pad@ville-clichy.fr

Courbevoie (PAD)

39 rue Victor Hugo
92400 Courbevoie
01.71.05.74.44

pad@ville-courbevoie.fr

Meudon (PAD)

Mairie de Meudon
6 avenue Le Corbeiller
92190 Meudon

01.41.07.94.79

centre.social@mairie-meudon.fr

Nanterre - Tribunal judiciaire (RAD)

2-8 rue Pablo Neruda
92020 Nanterre

Rueil-Malmaison (PAD)

Centre Communal d'Action
Sociale

2 place Jean-Jaurès, 92500

Rueil-Malmaison

01.47.32.67.67

Villeneuve-la-Garenne (PAD)

3 mail Marie Curie

92390 Villeneuve-la-Garenne

01.41.47.49.70

LES SERVICES D'ACCUEIL UNIQUE DU JUSTICIABLE (SAUJ)

TJ de Nanterre

179-191 avenue Joliot-Curie
92020 Nanterre cedex
01.40.97.10.10

accueil.tj-nanterre@justice.fr

TProx d'Antony

1 Place Auguste Mounié
92160 Antony
01.55.59.01.00

accueil.tprx-antony@justice.fr

TProx d'Asnières-sur-Seine

112 Avenue de la Redoute
92600 Asnières-sur-Seine
01.41.47.41.20

accueil.tprx-asnieres@justice.fr

TProx de Boulogne-Billancourt

35 rue Paul Bert
92100 Boulogne-Billancourt
01.46.03.08.17

accueil.tprx-boulogne-billancourt@justice.fr

TProx de Colombes

9 rue Gabriel Péri
92700 Colombes
01.47.85.20.38

accueil.tprx-colombes@justice.fr

TProx de Courbevoie

25 rue du Président Kruger
92400 Courbevoie
01.43.33.03.42

accueil.tprx-courbevoie@justice.fr

TProx de Puteaux

131 rue de la République
92800 Puteaux
01.46.93.08.00

accueil.tprx-puteaux@justice.fr

TProx de Vanves

34 rue Antoine Fratacci
92170 Vanves
01.41.90.11.11

accueil.tprx-vanves@justice.fr

CPH de Boulogne

7 rue Mahias
92100 Boulogne-Billancourt
01.46.99.91.20

accueil.cph-boulogne-billancourt@justice.fr

CPH de Nanterre

2 rue Pablo Neruda
92000 Nanterre Cedex
01.40.97.16.50

accueil.cph-nanterre@justice.fr

FRANCE SERVICES

Piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, les structures France Services visent à faciliter l'accès des citoyens aux services publics. Les usagers peuvent ainsi effectuer auprès d'agents formés des démarches administratives dans un même lieu, situé à proximité de leur domicile (par exemple effectuer une déclaration d'impôt, obtenir des renseignements sur les allocations familiales, l'assurance maladie ...).

Neuf partenaires sont représentés dans les structures France Services :



Les différentes structures présentes sur le département sont :

France Services

Place des Baconnets
92160 Antony
01.55.59.00.94
pimmsantony@orange.fr

France Services

1456, avenue Roger
Salengro
92370 Chaville
01.41.15.40.17

France Services

6 Place Louis Aragon
92700 Colombes
01.41.19.49.80

France Services

1, rue Jules Michelet
92700 Colombes
01.41.19.48.70
mmichelet@mairie-colombes.fr

France services

6 rue Hector-Berlioz
92390 Villeneuve-la-Garenne
07.88.59.34.90
franceservices@villeneuve92.com



Les permanences sont consultables sur le site <http://www.cdad-hautsde Seine.justice.fr> ou en contactant par téléphone et/ou par email le point-justice le plus proche de chez vous.